

Octant Analyse

Tourisme

Numéro 14 - Janvier 2011

Le tourisme, un des moteurs de l'économie finistérienne

Les activités liées au tourisme constituent un des rouages de l'économie finistérienne. Leurs impacts varient largement selon les typologies de territoire et bénéficient en premier lieu aux zones littorales et aux pôles urbains.

Le tourisme génère 14 300 emplois salariés en moyenne annuelle, principalement dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement, mais aussi dans le commerce. Les évolutions en termes de population présente sont également sensibles : la population de certains bassins de vie double en été.

En matière d'hébergement, si l'offre est en légère augmentation, sa composition et son implantation évoluent.



Agence de développement touristique

Dans le cadre du schéma départemental de développement du tourisme 2008-2012, Finistère Tourisme, agence de développement touristique a sollicité l'Insee Bretagne pour la réalisation d'un diagnostic permettant d'évaluer le rôle du tourisme dans le département. Cette étude vise à mettre en perspective l'impact du tourisme sur l'emploi et la population des territoires ainsi que l'offre d'hébergements touristiques.



INSEE
BRETAGNE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

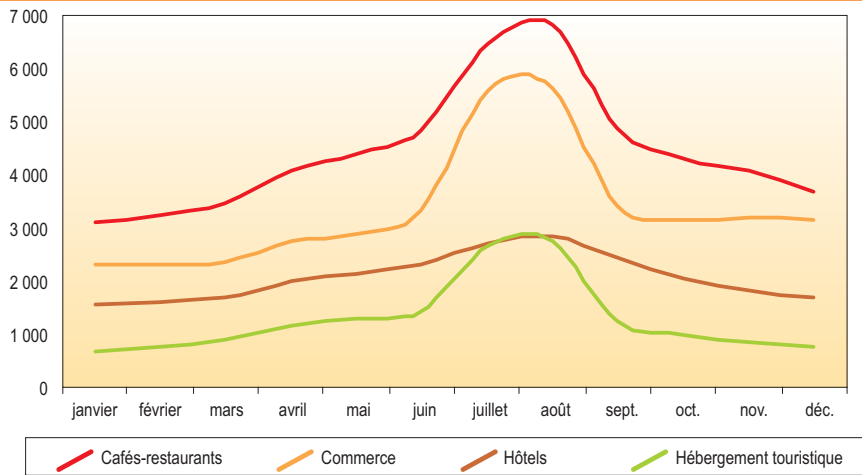
En 2007, l'activité touristique crée en moyenne plus de 14 300 emplois salariés dans le Finistère. En comparaison, le secteur des transports présente le même volume d'emplois. Ces emplois touristiques représentent 5,2 % de l'ensemble des emplois salariés du département, contre 4,9 % en Bretagne et

4,6 % en France métropolitaine. En équivalents temps plein, ce sont 10 600 emplois.

La saisonnalité rythme l'emploi salarié de ce secteur : il varie de 9 000 emplois en janvier à 23 000 emplois en août (respectivement 3,5 % et 8 % des emplois).

L'emploi hôtelier est moins saisonnier

Estimation d'emplois salariés touristiques par mois et par secteur - Finistère



Source : Insee, Dads 2007

Des activités multiples

L'économie liée au tourisme ne se limite pas à un secteur d'activité. En effet, les emplois touristiques profitent à différents services aux particuliers. Les principaux employeurs relèvent des activités dites « pleinement ou fortement touristiques » (voir page 7) : 3 700 emplois dans la restauration, 2 000 dans l'hôtellerie, 1 300 dans les différentes structures d'hébergement touristique. Sont également concernés le commerce (4 000 emplois), les activités sportives, casinos, thalassothérapie (900 emplois).

La saisonnalité des emplois touristiques est manifeste dans le commerce, la restauration ou l'hôtellerie de plein air. Le nombre d'emplois commence en effet à augmenter de façon significative dès le mois d'avril (30 %) pour atteindre son maximum en août (150 %). L'emploi hôtelier est moins soumis aux variations saisonnières : de 50 % en juin à 80 % en août.

Beaucoup d'emplois touristiques autour de Quimper

La zone de Quimper (bassins de vie de Quimper, Douarnenez, Audierne, Plonéour-Lanvern, Penmarch, Pont-l'Abbé et Fouesnant) comptabilise plus de 4 400 emplois touristiques en moyenne, soit 6,2 % des emplois salariés. La ville de Quimper concentre 1 800 emplois touristiques : 4,5 % des emplois salariés du territoire. La part du tourisme d'affaires y est importante dans des secteurs tels que la restauration et le commerce. La proportion d'emplois touristiques est supérieure dans les communes littorales, où elle dépasse 30 % en saison haute, et 20 % en moyenne dans le bassin de Fouesnant.

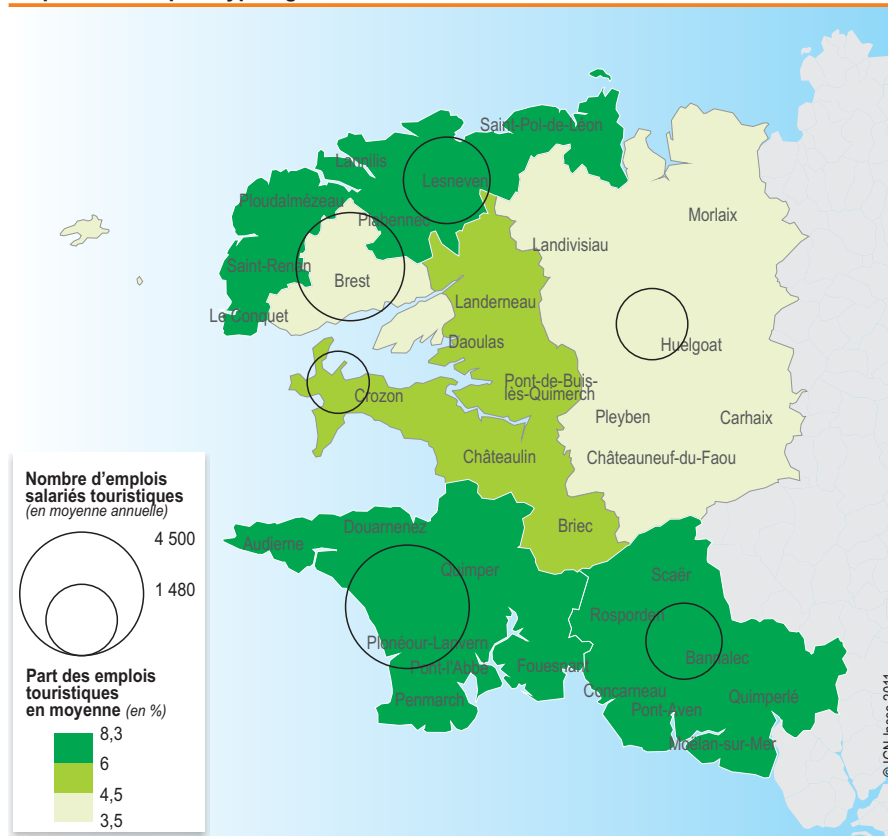
La zone quimpéroise offre environ 2 800 emplois touristiques en janvier, 4 300 en mai, et 7 600 en août (10 % des emplois). Le tourisme revêt donc une importance particulière sur ce territoire.

Une saisonnalité de l'emploi moins marquée sur Brest

Le bassin de vie de Brest est caractéristique des zones urbaines où l'emploi touristique relève largement des activités de restauration (1 000 emplois) et de l'hôtellerie (400 emplois). L'ensemble des 3 400 emplois touristiques représente 4,2 % de l'emploi salarié de cette zone. La saisonnalité est moins marquée que sur d'autres territoires : de 2 300 emplois en janvier à 4 700 emplois en août.

Les emplois touristiques sont concentrés dans les zones littorales et autour des pôles urbains

Emploi touristique : typologie des territoires finistériens



Source : Insee, Dads 2007

Lecture : pour assurer une certaine lisibilité aux résultats, le département a été découpé en six zones obtenues par regroupement de bassins de vie. Le regroupement précis est explicité en fin de document, dans la partie Méthodologie.

Le tourisme génère 8 % de l'emploi salarié sur le littoral

La zone littorale nord, du Conquet à Saint-Pol-de-Léon, compte 2 200 emplois touristiques, soit 8,3 % des emplois salariés. La zone comprend 1 400 emplois salariés liés au tourisme en janvier et 3 600 en août. La restauration occupe la moitié du personnel concerné. Le pôle de Roscoff, et les activités liées à la thalassothérapie, contribuent

fortement à développer la dynamique touristique via les activités d'hôtellerie-restauration.

La zone de Concarneau (bassins de vie de Concarneau, Pont-Aven, Moëlan-sur-Mer, Quimperlé, Bannalec, Rosporden et Scaër) fournit 1 700 emplois touristiques en moyenne, soit 6,3 % des emplois salariés. Au cours de l'année, les emplois passent de 1 000 en janvier à 2 900 en août.

Moins d'emplois touristiques dans le centre-est du Finistère

La zone de Crozon (bassins de vie de Crozon, Landerneau, Daoulas, Pont-de-Buis-lès-Quimerch, Châteaulin et Briec) génère en moyenne 1 100 emplois touristiques, soit 4,6 % des emplois salariés sur la zone. Ce territoire connaît la plus grande variabilité saisonnière : de 600 emplois en janvier à 2 000 emplois en août.

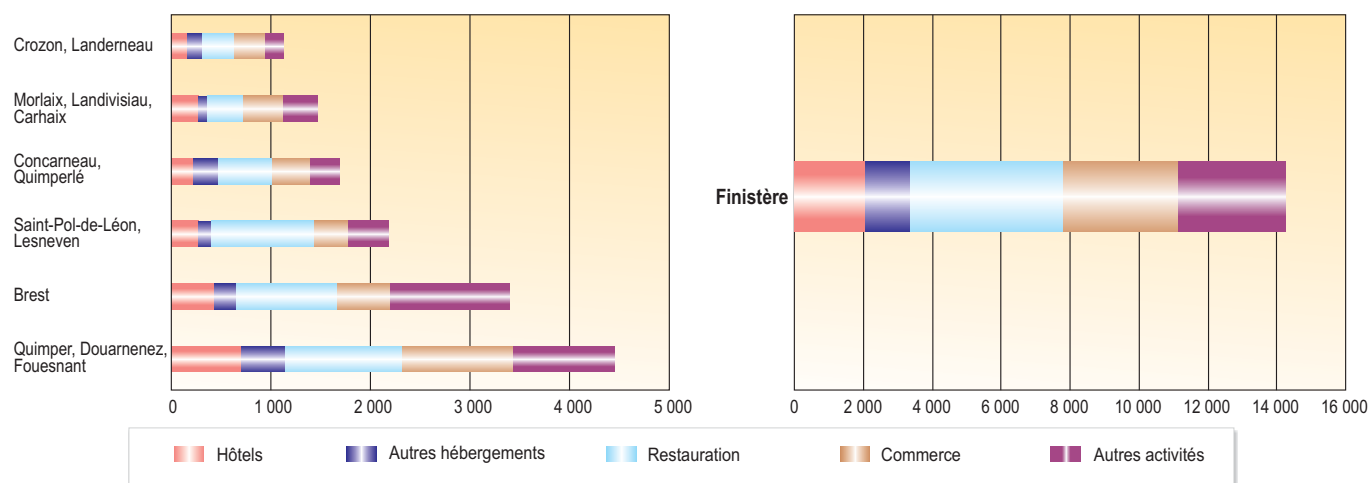
Estimation d'emplois touristiques

	Nombre moyen d'emplois touristiques	Part dans l'emploi salarié de la zone (en %)	Nombre d'emplois touristiques en août	Part dans l'emploi salarié de la zone (en %)	Ratio* max/min
Quimper, Douarnenez, Fouesnant	4 450	6,2	7 600	9,9	2,7
Brest	3 400	4,2	4 700	5,6	2,0
Saint-Pol-de-Léon, Lesneven	2 200	8,3	3 550	12,6	2,6
Concarneau, Quimperlé	1 700	6,3	2 900	10,1	2,8
Morlaix, Landivisiau, Carhaix	1 500	3,5	2 250	5,1	2,2
Crozon, Landerneau	1 100	4,6	1 950	7,6	3,2
Total Finistère	14 350	5,2	22 950	8,0	2,5

Source : Insee, Dads 2007

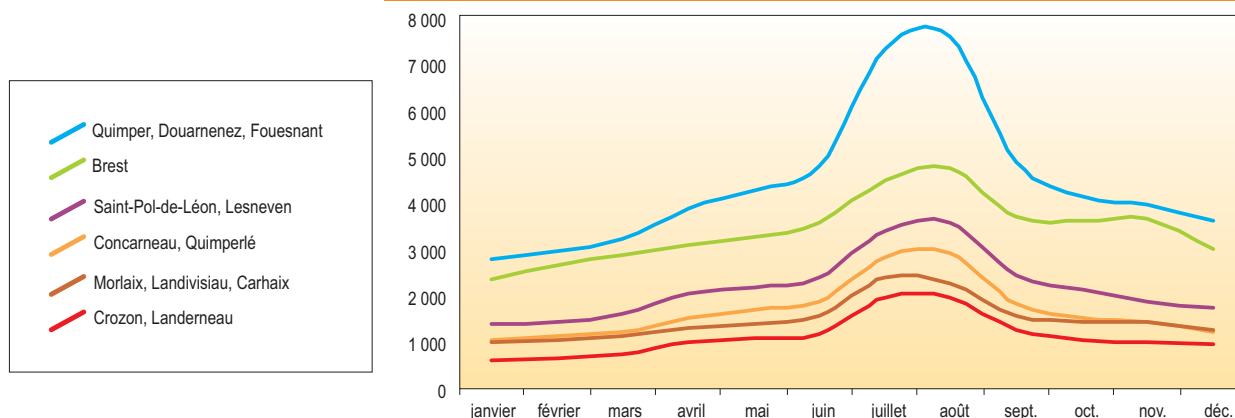
* le ratio max/min mesure le rapport entre le nombre d'emplois touristiques du mois d'août (max) sur ceux de janvier (min).

Estimation d'emplois touristiques par activité



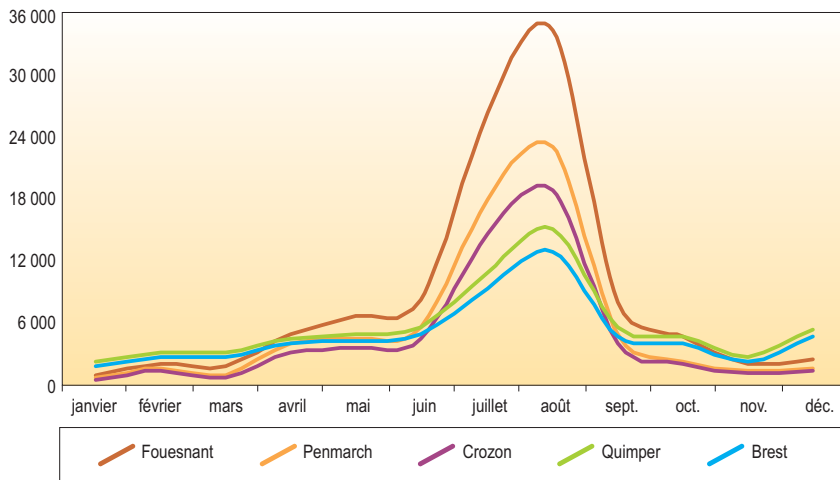
Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Emplois touristiques : une saisonnalité marquée (en nombre d'emplois)



Source : Insee, Dads 2007

Nombre d'entrées de population dans les bassins de vie (en équivalents habitants permanents)



Source : Insee, recensement de la population 2006, Dads 2005 - DGCIS, enquête SDT 2005

La zone centre-est (bassins de vie de Morlaix, Landivisiau, Carhaix-Plouguer, Huelgoat, Pleyben, Châteauneuf-du-Faou, commune de Locquirec) compte 1 500 emplois touristiques, soit 3,5 % de l'emploi salarié. Le poids de l'emploi touristique est nettement inférieur à la moyenne départementale. La saisonnalité de l'emploi touristique y est moins forte : de 1 000 emplois en janvier à 2 300 emplois en août.

La population présente varie en cours d'année

La population se multiplie selon l'intensité du tourisme en saison, particulièrement sur les territoires littoraux. C'est le cas notamment du bassin de vie de Fousnant qui se distingue par un pic estival : plus de 34 000 arrivées en août, soit quatre fois la moyenne des bassins de vie du Finistère.

Des arrivées massives de population touristique sur de petites zones caractérisent les territoires les plus attractifs. Cinq bassins de vie se démarquent en termes de densité : Fousnant, Penmarch, Pont-l'Abbé, Le Conquet, Pont-Aven. Mais plus généralement, tous les espaces littoraux sont concernés : bassins de vie de Moëlan-sur-Mer, Concarneau, Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Lannilis, Ploudalmezeau.

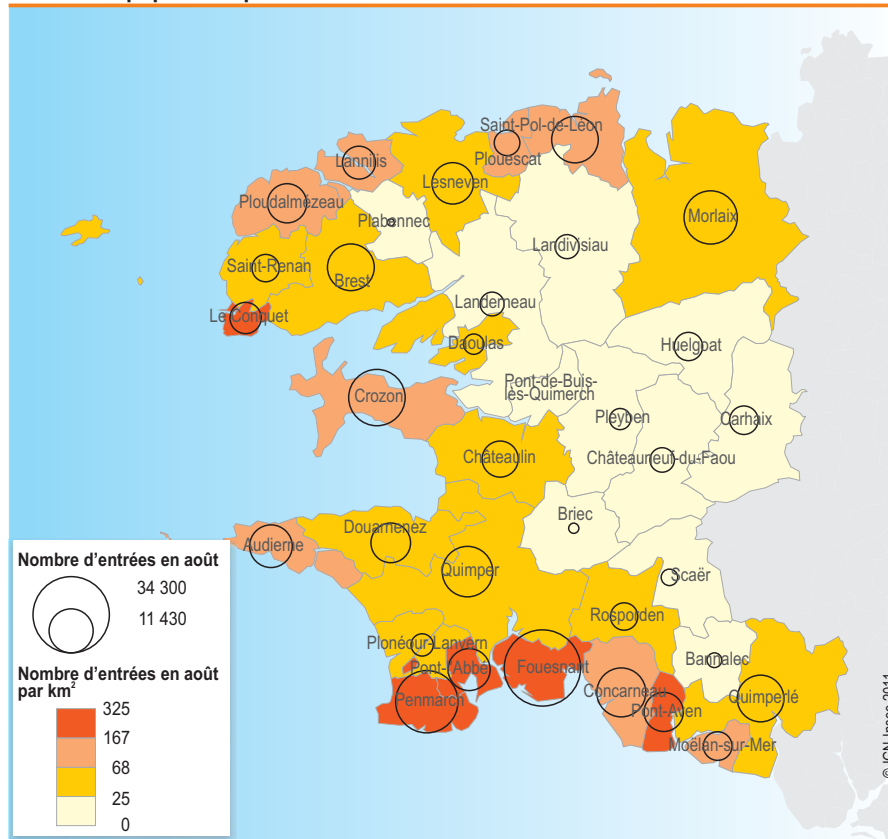
À l'intérieur des terres, la fréquentation touristique est plus modeste.¹

Une population doublée en été

Au mois d'août, la population des bassins de Fousnant, Crozon et Pont-Aven fait plus que doubler. Les bassins de vie de Penmarch, Audierne, Le Conquet et Huelgoat connaissent des évolutions similaires. Ces accroissements de population impactent de manière significative la gestion des territoires en matière de consommation, de transports, de déchets, de sécurité, de santé publique...

Les profils des bassins urbains de Brest et de Quimper sont plus spécifiques. Les départs du bassin brestois sont élevés, mais proportionnels à la population : 29 000 départs en août, soit 13 % de la population. Le nombre d'arrivées est inférieur à ces départs et atteint 13 000 personnes en août. Le solde est positif sur le bassin de Quimper, avec 15 000 arrivées aoûtiniennes.

Entrées de population par bassin de vie au mois d'août



Source : Insee, recensement de la population 2006, Dads 2005 - DGCIS, enquête SDT 2005

1. La méthode d'estimation ne prend pas en compte les événements ponctuels comme le festival des vieilles charrues à Carhaix.

L'offre d'hébergement touristique en mutation

En ce qui concerne les capacités d'hébergement touristique, deux évolutions sont notables.

Un secteur marchand qui se réorganise

Le nombre d'hôtels et de campings baisse depuis plusieurs années dans le Finistère, comme en France. De même, les communes disposant d'au moins un hôtel ou un camping sont moins nombreuses. En outre, le nombre d'équivalents lits touristiques (chambres ou emplacements de camping) diminue également. C'est la majeure partie du secteur marchand de l'hébergement touristique qui fléchit. Plusieurs causes sont avancées : effet de la forte pression foncière sur le littoral incitant à vendre l'établissement, investissements financiers conséquents nécessaires à la modernisation, normes réglementaires contraignantes, adaptation due aux difficultés financières des petites structures. Mais le secteur ne décline pas, il se réorganise. La capacité moyenne des hôtels s'accroît, il s'agit donc d'un mouvement de concentration. La situation semble différente dans l'hôtellerie de plein air où la capacité moyenne diminue, par l'effet d'un abaissement du nombre d'emplacements en camping deux étoiles.

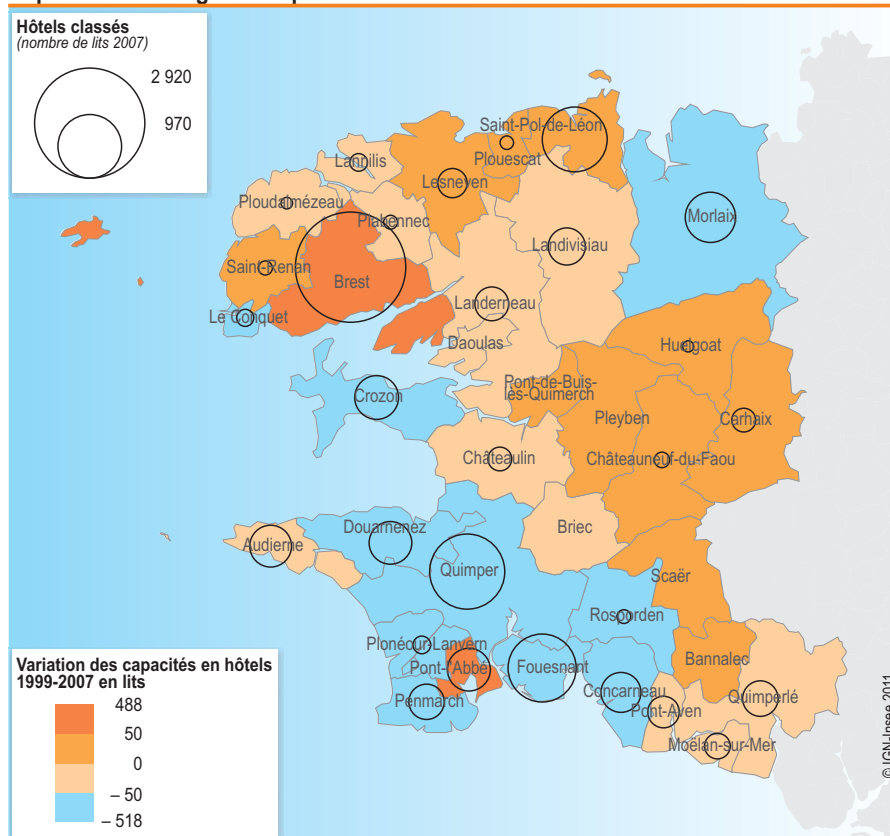
La poussée des résidences secondaires

Le nombre de résidences secondaires augmente. Cette tendance nationale et ancienne (150 % entre 1968 et 2007) s'applique également au Finistère (191 % sur la même période). Entre 1999 et 2007, la croissance s'est accélérée, particulièrement dans le département (7 000 résidences secondaires supplémentaires en 8 ans).

Les causes de cette évolution sont multiples : effet de la bulle du marché immobilier dans les années 2002-2007, volonté des touristes de s'approprier leur lieu de vacances, choix d'investissement, courant migratoire européen souhaitant profiter d'un pied-à-terre en France. L'attrait du littoral paraît également être la motivation principale. Les résidences secondaires du département sont majoritairement des maisons individuelles (85 %), mais le nombre d'appartements s'accroît désormais plus rapidement.

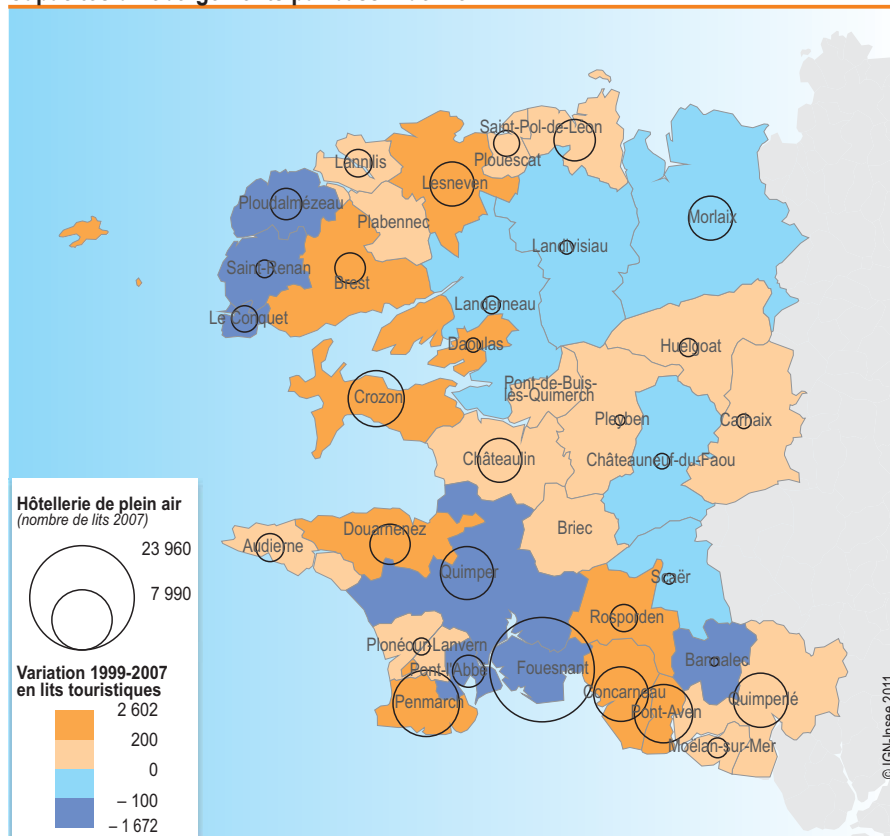
Hôtels : Brest continue de croître

Capacités d'hébergements par bassin de vie

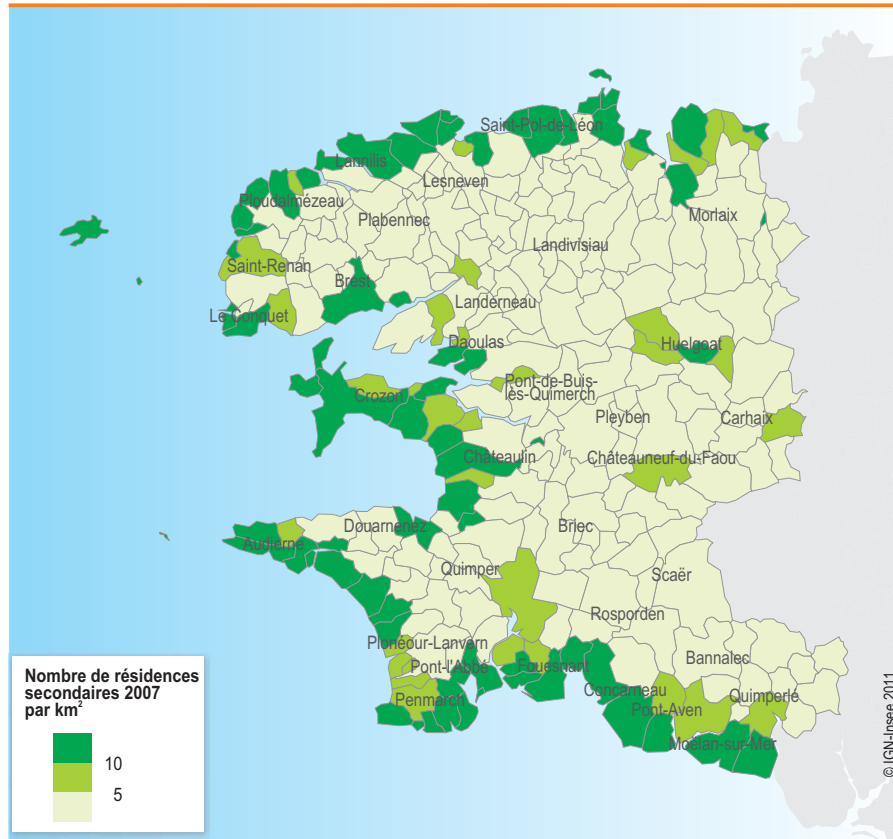


Campings : certaines zones reculent

Capacités d'hébergements par bassin de vie



Les résidences secondaires se concentrent sur les côtes



Source : Insee, recensement de la population 2007

Une hausse de l'hébergement non marchand au détriment de l'hébergement marchand

Si la capacité d'accueil du département (en équivalents lits touristiques), augmente modérément (de 392 000 lits en 1999 à 427 000 en 2007), l'évolution masque des situations plus contrastées selon les modes d'hébergement. Cette hausse provient exclusivement

d'une augmentation de 35 000 lits dans les résidences secondaires (hébergement non-marchand) tandis que la part de l'offre marchande fléchit de 31 % à 28 %, avec une stabilisation du nombre de lits touristiques sur la même période.

■ Michel Rouxel

■ Coordinatrice : Frédérique Deschamps-Collet

Le sud du département concentre 2/3 des capacités totales

Certains bassins de vie se distinguent par leurs capacités d'hébergement touristique. En 2007, le bassin de vie de Fouesnant dispose ainsi d'environ 51 000 lits touristiques, dont la moitié sont des lits marchands, (480 lits au km², contre 64 lits au km² dans le département). Le bassin de Penmarch compte 36 000 lits (350 lits au km²), en augmentation de 20 % en 8 ans.

Enfin, les principaux bassins où les capacités d'hébergements augmentent sont les bassins de Crozon (30 000 lits), Audierne (17 000), Pont-Aven (15 000) et Saint-Pol-de-Léon (19 000).

Le taux de fonction touristique, qui rapporte la capacité d'accueil touristique au nombre d'habitants permanents, permet de confirmer l'impact démographique. Neuf bassins de vie disposent d'une capacité d'accueil supérieure à leur population : Pont-Aven, Fouesnant, Crozon, Penmarch, Audierne, Huelgoat, Le Conquet, Pont-l'Abbé et Moëlan-sur-Mer.

Méthodologie

Le **bassin de vie** constitue la plus petite maille territoriale sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants. Il est donc un des échelons géographiques les mieux adaptés pour étudier la localisation des services auprès des particuliers. Dans chacun de ces bassins de vie, les habitants accèdent à l'essentiel des services, les actifs trouvent leur emploi et les élèves leur établissement scolaire.

Emplois touristiques

Le tourisme correspond à un déplacement géographique de la consommation de certaines personnes, depuis leur résidence principale vers le lieu où elles passent au moins une nuit pour un motif de loisirs, de santé ou professionnel. Traditionnellement, l'emploi touristique est suivi à travers les activités dites caractéristiques du tourisme. Les principales activités sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, les téléphériques et remontées mécaniques, les agences de voyages et le transport de voyageurs. Cette définition, utilisée par la direction du Tourisme pour l'élaboration des comptes du Tourisme, permet les comparaisons internationales et le suivi conjoncturel.

La méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme mise au point par l'Insee, repose sur un principe différent. Afin de mieux rendre compte des impacts territoriaux, un établissement peut être qualifié de touristique, et son emploi classé en touristique, en fonction du caractère plus ou moins touristique de son activité et du niveau d'équipement touristique de la commune. Des règles de décision permettent de déterminer quelle part de l'emploi de l'établissement sera considérée comme liée au tourisme (cf. tableau).

Pour permettre des comparaisons géographiques pertinentes, les activités en lien avec le tourisme mais pas avec la fréquentation touristique du territoire analysé sont exclues (agences de voyages pour des séjours à l'étranger ou fabrication de caravanes par exemple). Par ailleurs, les emplois induits ne sont pas comptabilisés dans cette évaluation. Ainsi, l'ouverture d'un commerce de détail saisonnier est prise en compte mais ce dernier induit des emplois dans le commerce de gros qui, eux, ne sont pas retenus. Les emplois liés à la consommation tirée des revenus des employés de ce commerce ne sont également pas pris en compte.

La méthode repose sur l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) de 2007. Elles couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État.

Sans autres précisions, l'emploi décrit dans cette étude est le nombre moyen d'emplois salariés résultant de l'afflux touristique en 2007.

Règles de détermination de l'emploi salarié touristique selon le type d'activité et le type de commune

Type d'activité	Type de commune		
	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
100 % touristique (ex : hôtellerie)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex : restauration)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex : activités sportives et récréatives)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristiques (ex : commerce de détail, habillement)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non-touristique (ex : industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

Délimitation du zonage en six territoires

- zone de Quimper : bassins de vie de Quimper, Douarnenez, Audierne, Plonéour-Lanvern, Penmarch, Pont-IAbbé et Fouesnant ;
- zone de Brest : bassin de vie de Brest ;
- zone littorale nord : bassins de vie du Conquet, Saint-Renan, Ploudalmezeau, Lannilis, Plabennec, Lesneven, Plouescat, Saint-Pol-de-Léon ;
- zone de Crozon : bassins de vie de Crozon, Landerneau, Daoulas, Pont-de-Buis-lès-Quimerch, Châteaulin et Briec ;
- zone centre-est : bassins de vie de Morlaix, Landivisiau, Carhaix-Plouguer, Huelgoat, Pleyben, Châteauneuf-du-Faou et commune de Locquirec ;
- zone de Concarneau : bassins de vie de Concarneau, Pont-Aven, Moëlan-sur-Mer, Quimperlé, Bannalec, Rosporden et Scaër.

Hébergements

Les équivalences utilisées pour aboutir à une évaluation de la capacité d'hébergement en "lits touristiques" sont celles retenues par l'Observatoire national du tourisme :

- chambre d'hôtel = 2 lits touristiques ;
- emplacement de camping = 3 lits touristiques (ou 4 pour les emplacements équipés) ;
- résidence secondaire = 5 lits touristiques.

Méthodologie (suite)

Les estimations de population présente

Les recensements permettent de connaître la population d'un territoire, en comptabilisant les personnes à leur résidence principale déclarée. Mais cette population résidente est généralement différente de la population réellement présente sur chaque territoire du fait des déplacements temporaires, pour une raison ou une autre, c'est-à-dire suite aux flux touristiques.

Estimer une population présente à un moment donné sur un territoire donné requiert trois informations : la population résidente, la population touristique (les entrants), et les sortants.

Population présente = Population résidente + Entrants – Sortants.

La méthode pose comme hypothèse que les déplacements touristiques se font entre bassins de vie. On ne tient pas compte des mouvements qui peuvent s'effectuer au cours de la journée (excursions).

Les données sont calculées en moyennes mensuelles en équivalents habitants permanents. Si un touriste a passé quinze nuits dans le bassin de vie, cela correspondra à un demi-habitant de plus sur ce mois. La population résidente utilisée est la population légale au 01/01/2006.

Deux sources d'information sont utilisées pour estimer le nombre moyen d'entrants au cours de chaque mois : les données départementales produites par la direction du Tourisme et les estimations d'emplois touristiques (par département et bassin de vie).

L'estimation de la population touristique est réalisée en deux temps :

- détermination d'un profil d'évolution mensuelle de la population touristique à l'aide du profil d'évolution mensuelle de l'emploi touristique. On constate en effet une bonne corrélation au niveau des départements ;
- détermination d'un niveau, en faisant l'hypothèse que, pour le mois de présence maximum, la part que représente le bassin de vie dans la population touristique du département est la même que celle de sa capacité d'hébergement.

À partir de l'enquête « Suivi de la demande touristique », trois étapes permettent de chiffrer le nombre de sortants :

- estimation de la probabilité de quitter sa commune au moins une fois dans le mois (taux de partants) à l'aide d'une régression logistique faisant intervenir les variables de niveau communal suivantes : revenu médian par UC (Unité de Consommation), part des foyers fiscaux imposables et ZEAT (Zone d'Étude et d'Aménagement du Territoire). À partir de ces probabilités, on calcule pour chaque commune l'effectif ayant quitté la commune au moins une nuitée, en utilisant les populations légales 2006 ;
- estimation du nombre moyen de nuitées de sortie, chez les partants, à l'aide d'une modélisation faisant intervenir exclusivement la ZEAT ;
- calcul du nombre de sortants. Pour chaque commune et chaque mois, on obtient :

nombre de nuitées total hors du bassin de vie = nombre de partants x nombre moyen de nuitées hors du bassin de vie.

Un dernier ajustement est réalisé afin de disposer de cet effectif en équivalents habitants permanents, en divisant l'effectif obtenu par 30.

Les effectifs de sortants sont enfin agrégés par bassins de vie (hypothèse qu'une nuitée hors de sa commune est passée hors du bassin de vie).

Pour en savoir plus

- [Hôtels et campings privés en Bretagne : à la recherche d'un nouveau modèle](#) / Florence Le Bris, Carole Rieu ; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n° 4 (2010, juil.). - 11 p.
- [Les touristes français sauvent la saison 2009](#) / Valérie Mariette ; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n° 2 (2010, mars). - 4 p.
- [Le tourisme emploie 4,6 % des salariés de Bretagne](#) / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : Octant ; n° 110 (2007, sept.). - P. 23-28.
- [2009 : une saison très favorable pour les campings, une année difficile pour l'hôtellerie](#) / Dominique Pallez. - Dans : Insee première ; n° 1296 (2010, mai). - 4 p.
- [Le tourisme en France : édition 2008](#) / coordination Marie-Anne Le Garrec. - Paris : Insee, 2009. - 268 p. - (Références).
- [Entreprises d'hébergement touristique : les petites structures périssent](#) / Xavier Niel. - Dans : Insee première ; n° 1213 (2008, nov.). - 4 p.
- [Les chiffres du tourisme de l'ORTB](#) / Observatoire régional du tourisme de Bretagne. - Rennes : Comité régional du tourisme de Bretagne.
- [L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation](#) / Brigitte Baccaini, Gwenaëlle Thomas, Abdel Khiati. - Dans : Insee première ; n° 1099 (2006, août). - 4 p.
- [44 000 emplois salariés liés au tourisme en Normandie](#) / Bruno Dardailon ; Insee Basse-Normandie. - Dans : Cent pour cent Basse-Normandie ; n° 205 (2010, juin.). - 5 p.
- Les métiers du tourisme : approche régionale / Stéphane Michum, Gérard Podevin, Jacques Trautmann... [et al.]. - Marseille : Centre d'Etudes et de REcherche sur les Qualifications (CEREQ), 2006. - (Net.doc). - 134 p.
- www.insee.fr
- www.tourisme.gouv.fr/

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint

Composition : Brigitte Cariou

ISSN 2105-1151 - © Insee 2011 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011

Imprimerie : Média graphic - Rennes

INSEE Bretagne

36, place du Colombier

CS 94439

35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :

09 72 72 40 00 (tarification appel local)